

# ASSOCIATION TREMBLAYE VEIGNE NORD

3, Allée des Ecureuils - 37250 VEIGNE

Site net : [fr2.mayetic.com/atvn](http://fr2.mayetic.com/atvn)

e.mail : [atvn37@voila.fr](mailto:atvn37@voila.fr)

29 Octobre 2008

Monsieur Dominique BUSSEAU  
Secrétaire d'Etat aux Transports  
Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement  
Durable et de l'Aménagement du Territoire  
Arche de la Défense-Paroi Sud  
92055 La Défense Cedex

**Objet : LGV-SEA- Mission de suivi**  
**N/réf : GB/GD 08.1029**

Monsieur le Secrétaire d'Etat,

Dans le cadre du projet de la LGV SEA, du prolongement des enquêtes publiques et des réunions tenues au Ministère, et afin de faciliter une insertion territoriale exemplaire de la nouvelle infrastructure, vous avez demandé au Préfet d'Indre et Loire, de mettre en place une mission permanente de suivi des engagements pris par l'Etat et le Maître d'ouvrage des études (RFF), et nous nous en félicitons.

Votre initiative doit permettre de lever l'essentiel des interrogations légitimes demeurées en suspens, afin que cette nouvelle desserte des grandes métropoles françaises et européennes puisse atteindre les objectifs ambitieux assignés.

Vous savez aussi que le fuseau – qui n'est pas remis en cause - retenu pour cette ligne, traverse parfois des secteurs sensibles et/ou urbanisés, et que cela nécessite un traitement parfaitement approprié. Cela est vrai au Sud de l'agglomération Tourangelle et en particulier sur le territoire de la commune de VEIGNE (Qui est notoirement la commune la plus sinistrée du tronçon TOURS-ANGOULEME).

Comme le Ministre de Tutelle l'a souligné le 16.04.2007, ainsi que la commission d'enquête dans son rapport du 17.04.2008, la réalisation de la ligne sur le territoire de VEIGNE doit faire l'objet d'une attention particulière.

Dans l'esprit qui préside à votre démarche, il nous semble naturel, que les responsables locaux soient associés aux travaux précités. Or, nous déplorons le fait, que le Préfet d'Indre & Loire a estimé qu'aucune association vindinienne impliquée dans ce grand dossier, ne serait retenue dans la liste de la mission de suivi.

Dans l'intérêt général bien compris, et devant le désarroi des nombreux riverains que nous représentons, nous espérons malgré tout, que la contribution de notre association à ce projet important pour les générations futures, ne restera pas lettre morte (*ci-joint l'avis exprimé par notre association le 8.07.2008*).

Vous remerciant par avance de l'intérêt que vous porterez à la présente et dans l'attente de votre réponse,

Nous vous prions de croire, Monsieur le Secrétaire d'Etat, à l'assurance de nos sentiments respectueux.

Le Président  
Gérard BAUDIN